

L'Abeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 22 FÉVRIER, 1849.

No 22.

LE PEUPLE ET SES BESOINS.

Par J. C. Taché.

(Suite de l'analyse.)

Besoins dans l'ordre intellectuel.

L'Éducation morale est le premier besoin d'un peuple. "Le jeune homme suivra ses premières voies," dit la Ste. Écriture, résumant dans ce mot magnifique de grandeur et de simplicité toute la théorie sociale. Jamais l'Éducation ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui, pour préparer les peuples à cette liberté vers laquelle tous s'élancent.

Sans l'Éducation, la liberté est un funeste présent.

Les doctrines philosophiques et socialistes n'ont appris autre chose qu'à détester les rois, à les tuer même au besoin, à mépriser les lois, à mettre tout un grand peuple à la remorque de la Capitale, à essayer mille systèmes et à crier vive la liberté, sans trop savoir ce que c'est.

Pour les gens honnêtes, c'est le repos et la stabilité; pour les pauvres, du pain; pour les turbulents, du vacarme; pour les grands, de gros salaires; pour les scélérats, du pillage. Un petit nombre cherche le bien pour le bien.

L'homme commence par recevoir une éducation physique propre à lui former une constitution capable de supporter le travail.

Il passe de là à une éducation convenable à la position particulière qu'il doit occuper dans la société. Elle doit s'adresser à l'être tout entier, au cœur comme à l'esprit, sous peine de devenir plus funeste que l'ignorance. Elle doit être morale. Honte à ces orgueilleux qui à la suite d'une mince éducation se croient en droit de se draper d'une sottise vanité et de ne plus reconnaître leurs compagnons d'enfance!

L'État doit former de bons maîtres, leur donner de bons livres qui leur fassent connaître toute l'étendue de leurs importants devoirs; et pour cela, encourager par un prix l'auteur du meilleur livre que l'on composerait à cet effet.

Il faudrait de l'uniformité dans l'éducation primaire et par conséquent, des livres qui pussent être employés partout. Il faudrait une loi effective et équitable qui remit l'autorité en des mains vigoureuses et éclairées: qui distribuât

les cotisations plus également et d'après une statistique exacte dont le besoin se fait sentir.

L'octroi de la législation pour l'éducation paraît bien mesquin quand on considère les millions dépensés pour des améliorations matérielles dont beaucoup sont inutiles.

Il ne faut pas vouloir une perfection absolue dans une institution humaine; il y aura toujours des difficultés à surmonter pour l'âge des enfants, le nombre des écoles et des maîtres, les distances à parcourir: il faudra toujours le concours des bonnes volontés.

L'étude des professions est trop abandonnée aux efforts des étudiants et au monopole. L'État devrait soutenir en partie des cours publics et les ouvrir au concours.

Une école de marine suffiroit, sans surcroît de dépense, être créée, pour donner une éducation aux pilotes, sans les exposer à l'apprentissage dangereux tel qu'il se fait actuellement.

L'organisation actuelle de la médecine a besoin de réformes.

Chaque profession devrait avoir un fond de prévoyance pour les temps de malheur.

Pour rendre l'éducation populaire on devrait créer dans toutes les paroisses une petite bibliothèque dont le curé aurait la garde.

Les municipalités électives sont devenues un besoin du peuple. On a essayé les municipalités de paroisses et celles de comtés; il semble que l'unique moyen de parer à tous les inconvénients soit de combiner ces deux systèmes.

La justice est trop éloignée et trop coûteuse; il faudroit de nouveaux districts judiciaires, qui, en la rendant plus facile, eussent encore l'avantage de répandre dans tous les lieux des hommes instruits.

Il est singulier de voir deux tribunaux se juger mutuellement en appel: on place ainsi des hommes entre le devoir et l'amour-propre ou l'intérêt.

Besoins dans l'ordre matériel.

Le premier est l'agriculture, source du bien-être et gardienne de la morale.

Sans faire écho à ces divagations qui condamnent notre mode de culture, on

peut remarquer que nous avons des réformes à faire.

Les sociétés d'agriculture n'ont pas réussi comme on l'espérait: on voudrait des fermes-modèles. A ce mode coûteux et trop restreint par la nature, notre jeune compatriote voudrait substituer une éducation agricole au moyen de livres, de journaux, d'albums et même de chansons.

Le gouvernement doit rendre facile l'accès et l'achat des terres de la couronne, empêcher les spéculations et prévenir les fraudes.

Pour abolir la tenure seigneuriale on a proposé de déposséder sans façon les seigneurs, comme s'il était admis que la propriété est un vol. D'autres ont proposé de mettre l'argent public en jeu pour les indemniser.

Le seul système raisonnable, dont pourtant le peuple ne voudrait guères, s'il en calculait les conséquences, serait la commutation. Il n'y a qu'à voir combien rares sont les commutations parmi ceux qui la peuvent faire aujourd'hui. Cette tenure est une sauve-garde pour notre nationalité; elle a empêché bien des terres de tomber, comme celles de la couronne, entre les mains de spéculateurs avides; elle tend à conserver à chaque famille son premier patrimoine; elle a produit la division égale des terres, chose favorable au bonheur des hommes, aux bonnes mœurs et à l'industrie. Sans doute, elle gêne les grands acheteurs, mais le peuple n'en est que mieux.

C'est une institution trop ancienne pour être détruite tout-à-coup sans danger. Contentons-nous, pour le présent, de détruire les abus dans quelques seigneuries où les maîtres ont usurpé certains droits et remettons en vigueur les lois anciennes si pleines de sagesse. Par exemple, un seigneur ne devrait pas vendre le bois de ses terres non concédées; il les déposséder par là d'un bien précieux pour le pauvre colon, qui ne pourra jamais s'en bâtir une maison.

Tout le monde sent qu'il faut une réforme dans le département des postes et dans la loi des banqueroutes.

On parle d'abolir la loi qui défend de prendre plus de 6 par cent d'intérêts espérons que l'on ne commettra pas une faute aussi féconde en mauvais résultats.